

## **Saisine du CHSCT par des personnels (16 directeurs 7 PE) et du premier degré de la circonscription de Laval 1.**

Depuis l'annonce de la fermeture des écoles, le 12 mars dernier, les enseignants du premier degré dans leur ensemble et les directeurs et directrices en particulier ont connu une énorme surcharge de travail. De la mise en place de l'école à distance à l'organisation de la réouverture des écoles et l'application du protocole sanitaire, les tâches pressantes, stressantes et chronophages se sont succédées.

Les sollicitations sont permanentes : organisation de la continuité pédagogique et suivi des élèves à distance, accueil des élèves en présentiel, mise en place du protocole sanitaire, contact avec les familles, réunions de directeurs, concertation en équipe, liaison avec les différents partenaires, enquête quotidienne à transmettre, utilisation de notre numéro de téléphone personnel à des fins professionnelles éventuellement hors amplitude habituelle de travail.

### **A elle seule la mise en place du protocole sanitaire de réouverture des écoles est génératrice d'énormément de stress :**

- Impossibilité de faire respecter en permanence les gestes barrières et les distances de sécurité (dans les classes, en récréation, dans les couloirs ...) que ce soit à l'école élémentaire et plus encore en maternelle.
- Impossibilité d'enseigner en restant à distance des élèves, en leur interdisant l'accès au matériel, aux jeux, au tableau. Avec l'accueil échelonné des groupes d'élèves, le lavage des mains à de multiples reprises, la présence des élèves à mi-temps, que reste-t-il du temps d'enseignement ?
- Impossibilité d'éviter la propagation du COVID 19 avec le déplacement de certains collègues dans les écoles (postes fractionnés, RASED, remplaçants)
- Impossibilité de gérer les regroupements de parents et d'élèves aux entrées et sorties de l'école.
- Impossibilité d'être certain que les parents respectent leur engagement : prise de température quotidienne, non-scolarisation des enfants malades.

L'accumulation de ces tâches et par-dessus tout la question de l'engagement de notre responsabilité pèse lourdement sur nos épaules et notre moral et nous estimons que ce qui nous est demandé dépasse largement le cadre de nos missions. **C'est pourquoi nous alertons le CHSCT sur les risques psycho-sociaux (stress, angoisse, insomnies, fatigue, anxiété, burn-out...) de plus en plus importants pour les personnels du premier degré, Atsem, enseignant.es et particulièrement les directeurs et directrices d'école.**

Le 15 mai 2020,